

Quand Louis-Hector de Callière voulait envahir la Nouvelle-York (1689-1690)

Laurent Busseau

Volume 24, numéro 3, 2018

Histoire locale et bulletins de sociétés

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/89731ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)
1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Busseau, L. (2018). Quand Louis-Hector de Callière voulait envahir la Nouvelle-York (1689-1690). *Histoire Québec*, 24(3), 34–36.

Historien consultant au Québec, sous le label Historien sans Frontière, Laurent Busseau est né à Poitiers dans le Vienne. Diplômé d'une maîtrise en histoire et d'un certificat en journalisme (Université de Montréal), il est conférencier auprès des Belles Soirées de l'Université de Montréal et enseigne pour L'UTA à l'Université de Sherbrooke. En 2016, il a publié « Les Féniciens arrivent... » histoire illustrée d'une invasion irlandaise à l'origine de la Confédération (1866-1870). En partenariat avec l'historien poitevin Jean-Marie Augustin, il prépare un livre sur la rocambolesque cavale du faussaire Ernest Lamirande pour 2019.

Novembre 2018 marque le 370^e anniversaire de la naissance de Louis-Hector de Callière (12 novembre 1648), qui a été gouverneur militaire de Montréal, puis le gouverneur de la Nouvelle-France à qui on doit la signature par 39 nations autochtones de la Grande Paix de Montréal le 4 août 1701. Mais qui se souvient que Callière a aussi été le maître d'œuvre d'un projet ambitieux, celui d'envahir la Nouvelle-York, accepté par le Roi-Soleil en 1689.

La Nouvelle-France face au casse-tête diplomatique et militaire iroquois

Louis-Hector de Callière entre dans la vie militaire en 1664 et arrive en Nouvelle-France en 1684 pour devenir le nouveau gouverneur de Montréal. Officier brillant, il prend vite conscience des dangers que font peser les colonies anglaises, à travers les Cinq-Nations, sur la colonie française. Au xvii^e siècle, le peuple iroquois n'est pas uniforme, mais il s'organise autour des Cinq-Nations (ou Ligue iroquoise), qui se composent des nations Agniers (Mohawk), Onneiout (Oneidas), Onontagué (Onondagas), Tsonnontouan (Sénécas) et Goyogouin (Cayugas). Se nommant eux-mêmes *Haudenosaunee*, « Ceux de la Maison-Longue » en langue iroquoïenne, les Iroquois avaient repris leur harcèlement contre la présence française autour de Montréal en 1683, soutenus par les colonies anglaises de la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-York.

Après l'échec militaire du gouverneur de La Barre face aux Tsonnontouans, en 1685, Callière met en œuvre la défense armée de Ville-Marie, dès l'arrivée du nouveau gouverneur Jacques-René de Brisay de Denonville (1685-1689). Ce dernier, lui aussi militaire de carrière, s'accorde parfaitement à la stratégie française de détruire les villages iroquois et d'envoyer des prisonniers aux galères pour imposer une paix grâce aux troupes françaises venues en Nouvelle-France.

Pourtant, l'expédition contre les villages tsonnontouans durant l'été 1687, organisée avec l'aide de Callière, est une petite victoire militaire mais une erreur diplomatique. Au lendemain de cette expédition, l'envoi aux galères en France de 32 Iroquois¹ provoque la colère des Cinq-Nations, qui sont poussées et soutenues par le nouveau gouverneur de New York, Thomas Dungan, à faire une guerre intense contre la colonie française. Callière et Denonville dénoncent le jeu d'influence de Edmund

Andros (1637-1714), mais surtout entendent la volonté des Anglais de prendre en tenaille la Nouvelle-France à partir de l'Iroquoisie au sud, de la baie d'Hudson au nord et de l'Acadie à l'est. En 1688, Callière pense à mettre en place un projet militaire pour détenir la pression anglaise en Amérique, celui d'envahir la province et la ville de la Nouvelle-York par terre et par mer.

Louis-Hector de Callière est secrètement le maître d'œuvre de ce plan d'invasion auprès du gouverneur Denonville, qui implique une paix franco-iroquoise après l'erreur de l'envoi en France de plusieurs chefs des Cinq-Nations en 1687, selon les ordres du ministre Jean-Baptiste Colbert de Seignelay. En lien avec Callière, Denonville demande lui-même le retour des galériens dès le mois d'août 1688 : « ...pour arriver à une paix nécessaire au pays j'ay été obligé de promettre que Je vous prierois de renvoyer les prisonniers que je vous envoyai l'an passé...² », et cela selon l'abbé Godefroy « Sur les Conseils même de M. de Callières qui désapprouvaient fort une pareille conduite. Il (Denonville) écrit au Roi pour rapatrier ces malheureux... », même si selon l'historienne Sigouin-Pigeon aucune source officielle ne confirme cette version.

Les différents mémoires que Callière envoie en France, entre 1688 et 1689, confirment son projet secret de faire la paix avec l'Iroquoisie pour attaquer par mer la ville de Manatte³ (New York) et par terre le Fort Orange (Albany) qui commande la porte sud de la Nouvelle-York. « Je couvrirai cette entreprise qu'il est nécessaire de tenir secrète en disant que le Roy m'a commandé d'aller dans le pays des Iroquois pour leur imposer la paix aux conditions qu'il plaît à sa Majesté, (...) sans laisser apercevoir à qui que ce soit de leur nation que le dessein d'attaquer les Anglais jusqu'à ce que nous soyons arrivés au passage d'où j'enverrai déclarer aux Iroquois par quelques-uns de leur nation que je ne suis point venu leur faire la guerre mais seulement pour réduire les Anglais qui ont été la cause de notre division...⁴ »

Ces « quelques-uns de leur nation » dans son mémoire au ministre Seignelay de janvier 1689 expriment possiblement l'utilisation des galériens iroquois, qui sont déjà prévus pour un retour vers la Nouvelle-France dès novembre 1688. Pour le gouverneur de Montréal, ceux-ci ne sont plus en contact direct avec leurs parents, pour pouvoir les informer du projet contre la Nouvelle-York. Callière dénonce que dans les réductions des missions

chrétiennes du Sault, les échanges sont toujours maintenus entre les Iroquois convertis et leur parenté des Cinq-Nations. Louis-Hector Callière part pour Versailles en 1688 afin d'exposer lui-même son projet d'envahir la Nouvelle-York directement à Louis XIV, ce qui montre sa détermination à s'attaquer à l'influence des colonies anglaises sur les différentes nations frontalières aux deux espaces coloniaux.

Le mémoire de Seignelay en date du 1^{er} mai 1689 à Versailles à destination de Denonville et de l'Intendant Champigny confirme cette idée que les Iroquois galériens ont changé de statut, passant de prisonniers de guerre en 1687 à prisonniers d'État en 1688 pour devenir finalement une monnaie diplomatique et économique pour une invasion prévue en 1689, car « *Sa Majesté n'étant pas de volonté de faire aucune dépense pour la continuation de cette guerre (franco-iroquoise depuis 1685) et pour faciliter les moyens de parvenir à cette paix, Sa Majesté a envoyé à Marseille les ordres nécessaires pour faire repasser à Rochefort les Iroquois qui avaient été envoyés aux galères; et elle a ordonné qu'ils soient habillés un peu proprement pour estre renvoyés chez eux* ⁵. »

En date du 7 juin 1689, Versailles confirme la volonté de Louis XIV d'aller de l'avant dans le projet de Callière de réduire les colonies ennemies. « *Le Roy ayant fait examiner la proposition qui luy a esté faite par le S^r Chevalier de Caillieres, Gouverneur de Montréal, de faire attaquer la Nouvelle-York par les troupes que sa Majesté entretient en Canada* ⁶. » Ainsi les ordres sont donnés pour que deux navires partent de Rochefort, l'*Embuscade* et le *Fourgon*, dans lesquels seront chargés des troupes, du matériel de guerre et les galériens iroquois, sous les bons hospices de Louis Buade de Frontenac qui, informé du projet par lettre royale secrète, embarquera à La Rochelle sur le *Fourgon* à destination de Québec.

Prévoyant une occupation de New York, la missive royale ordonne de déporter la population anglo-hollandaise protestante vers la Nouvelle-Angleterre, ce qui est prévu dans le plan de Callière, mais ordonne également ceci à Frontenac : « *Il envoyera en France les françois fugitifs qu'il y pourra trouver et particulièrement ceux de la Religion P.R.* » Pour garantir la sauvegarde de la Nouvelle-France en toute situation du projet, Frontenac devra « *ou par Le Chevalier de Caillieres, si cela est convenable, profiter de l'estat ou seront les choses pour faire une paix solide et avantageuse avec les Iroquois qu'il trouvera sans doute disposez à le demander* ⁷. »

Un important retard va annuler le projet pour 1689, car Frontenac ne revient à Québec que le 15 octobre 1689, pour remplacer le marquis de Denonville, rapatrié en France à la demande de Louis XIV durant le conflit européen de la Ligue de Habsbourg (1688-1697). Durant son premier séjour en Nouvelle-France (1672-1683), le gouverneur Frontenac maîtrise la diplomatie iroquoise,



Portrait de Louis-Hector de Callière.

Source : Ville de Montréal, Gestion de documents et archives

ayant pour mission de reprendre le contact avec les Cinq-Nations. Dans ses bagages, il ramène avec lui 13 iroquois survivants des galères royales de Marseille, sur les 32 prisonniers envoyés en France par Rochefort à l'arsenal de Marseille⁸. Ce retour des Iroquois galériens, avec la mise en avant du Goyogouin (Cayugas) Ouréhouaré, correspond à la nouvelle politique diplomatique de Versailles envers les nations iroquoises, pour rétablir une neutralité autochtone dans le conflit franco-anglais en Amérique.

Dans une lettre au ministre Seignelay, l'Intendant de la colonie Jean Bochard l'informe que le 16 novembre 1689, le gouverneur Frontenac « *a envoyé trois des Iroquois prisonniers venus de France dans leur pays pour y donner avis que les autres sont icy...* ¹⁴ » pour rouvrir la diplomatie entre la Nouvelle-France et les nations iroquoises. Cette tentative est un échec cuisant pour Frontenac, car en 1690 son ambassade française vers la nation Onnontagué est détruite malgré les wampuns diplomatiques établis par Ouréhouaré. Le Chevalier d'Eau (D'O) est capturé vivant et donné au gouverneur Dungan de New York par les Iroquois, qui torturent cruellement l'escorte canadienne du capitaine mousquetaire français et mangent aussi son interprète Collin.

Parallèlement, un déserteur canadien donne l'information au gouverneur de la Nouvelle-York, Dungan, d'un possible projet d'invasion en Nouvelle-France contre les colonies anglaises. En réponse, le comte de Frontenac

est attaqué par une colonne terrestre en partance de Fort Orange et par une flotte venant de Boston en octobre 1690. C'est le monde à l'envers pour Callière, car l'amiral William Phips qui commande cette tentative d'invasion somme le gouverneur-général de la Nouvelle-France à se rendre selon les conditions militaires où les biens et les personnes seront épargnés si la ville de Québec dépose les armes. Furieux de la trahison iroquoise et de voir ainsi reprendre son propre projet d'invasion de la ville et colonie de la Nouvelle-York, Frontenac répond cette maxime à John Savage, l'émissaire de Phips, que « *je n'ai point de réponse à faire à vostre général que par la bouche de mes canons et à coup de fusils; qu'il apprenne que ce n'est point de la sorte qu'on envoie sommer un Homme comme moi* ».

À la mort du vieux gouverneur en 1698, Louis-Hector de Callière réussit l'exploit de se faire nommer par Louis XIV « Gouverneur de la colonie en Canada ». Prenant de vitesse son concurrent Vaudreuil, Callière envoie secrètement s'embarquer à Boston un messenger, porteur de la nouvelle la mort de Frontenac à Versailles. Après plus d'une décennie de guerre franco-iroquoise, la Grande Paix de Montréal en 1701 est l'aboutissement d'un plan initié en 1688.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Roy, Pierre-George. « Le projet de conquête de la Nouvelle-York de M. Callière en 1689 », *Bulletin de recherches historiques*, Lévis, 1919, p. 2-40.

Havard, Gilles. *La Grande Paix de Montréal de 1701; les voies de la diplomatie franco-amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 1992.

Morazain, Jeanne. *Louis-Hector de Callière : homme de guerre, homme de paix*, Pointe-à-Callière, Montréal, 2001.

Sigouin-Pigeon, Alice. *Louis-Hector de Callières, gouverneur en la Nouvelle-France. Aspect militaire 1684-1698*, Mémoire de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 1969.

Back, Francis, Gilles Beaulieu et Roland Viau, *La Grande Paix. Chronique d'une saga diplomatique*, Libre expression, Montréal, 2001.

Prince-Falmagne, Thérèse. *Un marquis du grand Siècle, Jacques-René de Brisay de Denonville 1637-1710*, Les éditions Leméac, 1965.

Desrosiers, Léo-Paul. *Iroquoisie, vol.4, 1688-1701*, Éditions du Septentrion, 2001.

Viau, Roland. *Enfants du néant et mangeurs d'âmes*, Boréal, Montréal, 1997.

Busseau, Laurent. « Sur les traces du galérien iroquois Ouréhouaré : nouvelle analyse des archives du XVII^e siècle », dans *Histoire Québec*, volume 22, numéro 3, p. 11-14, 2017.

Eccles, William. « Denonville et les galériens iroquois », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 14, décembre 1960, p. 408-429.

Leclerc, Jean. « Denonville et ses captifs iroquois », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.14, 1961 p. 545-558.

Fortin, Sylvain. *Stratèges, diplomates et espions : la politique étrangère franco-indienne 1667-1701*, Les Cahiers du Septentrion, Sillery, 2002.

NOTES

- 1 La moitié mourront entre Québec et Marseille dans le voyage à pied de la « chaîne », terme définissant le convoi des prisonniers attachés les uns aux autres par un carcan de fer rivé au cou. Voir Zysberg, André, *Les galériens : vies et destins de 60 000 forçats sur les galères de France (1680-1748)*, Seuil, Coll. Points Histoire, Paris, 1991.
- 2 Mémoire de Denonville à Segnelay du 10 août 1688 –BAC-LAC –C11A-10; folio 63.
- 3 Entre 1685 et 1689, New York comprenait 207 maisons et une population de 2000 habitants à l'époque composée de Hollandais, Suédois, Allemands, Anglais, Irlandais et même de Français Huguenots.
- 4 Roy, Pierre-George, « Le projet de conquête de la Nouvelle-York de M. Callière en 1689 », 1919, p. 28.
- 5 Roy, Pierre-George, *opus cité*, p. 40.
- 6 Roy, Pierre-George, *opus cité*, p. 49.
- 7 Roy, Pierre-George, *opus cité*, p. 55.
- 8 Sur le sujet, Busseau, Laurent, « Sur les traces du galérien iroquois Ouréhouaré : nouvelle analyse des archives du XVII^e siècle », *Histoire Québec*, p. 11-14, 2017 et Eccles, William, « Denonville et les galériens iroquois », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, p. 408-429.